

Informations de base	
2001/0130(CNS) CNS - Procédure de consultation Règlement	Procédure terminée
Réalisation de programmes d'actions des États membres dans le domaine des contrôles des dépenses du FEOGA, section "Garantie"	
Modification Règlement (EC) No 723/97 1995/0244(CNS)	
Subject	
3.10.13 Fonds européen d'orientation et de garantie agricole, FEOGA et FEAGA	
8.70.03 Contrôle budgétaire, décharge, exécution du budget	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	